L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 28 MAI 1881. 54me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI, 28 MAI 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, un grand nombre de ventes de propriétés améliorées et de terrains pour bâtir, dans les différentes parties de la ville. (Pour plus de détails, voir aux annonces de la 3e page.)

Par Spear & Hoeffler, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, vente par autorité de propriétés améliorées dans le second district; avec le consentement de propriétaires résidents et absents: No 147 rue Ste Anne, entre Bourgogne et Remparts: magnifique résidence à un étage en briques et en bois; No 149 rue Ste Anne, entre Remparts et Bourgogne: magnifique résidence en briques à deux étages avec mansarde; No 269 rue Bourgogne, entre Ursulines et Hôpital: belle résidence en briques à un étage avec mansarde; No 131 rue St Louis, entre Bourgogne et Dauphine: jolie résidence en briques à un étage, entre poteaux; No 139 rue Dumaine, entre Bourbon et Dauphine: magnifique résidence en briques à deux étages, convenable pour docteurs, dentistes et autres hommes de profession; Nos 283 et 285 rue Ursulines, entre Rampart et Derbigny, résidence à deux étages, en bois; magnifique et grand cottage élevé en bois, et terrains rue Dorgenois, entre Ursulines et Hôpital; No 16 rue Conti, entre Chartres et Vieille-Levée: magasin en briques à deux étages; propriété améliorée de très grande valeur dans le deuxième district: No 167 rue Orléans, entre celles Remparts et Bourgogne; Nos 215 et 217 rue Bourgogne, entre celles Dumaine et St-Philippe; No 177 rue Bourbon, entre celles Ste Anne et Dumaine.

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, sans limite, pour effectuer la liquidation des affaires et la dissolution d'une société, magasin dans le voisinage du marché français, rue Decatur ou Vieille-Levée, entre Ursulines et Hôpital; terrain et maison rue St-Louis; terrain et cuisine rue Craps, entre Français et Union; vente judiciaire de propriétés améliorées et de terrains non améliorés, sur la rue du Canal; deux maisons sur la rue St-Joseph, entre St-Charles et Carondelet; cottage en bois et trois terrains sur la rue Bienville, en face de l'Asile du Bon Pasteur.

Par W. I. Hodgson, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, grande vente importante de propriétés de valeur dans le Premier, Deuxième, Quatrième et Sixième Districts, résidences, cottages, bâtisses; propriétés de valeur améliorées dans les Premier et Quatrième Districts; la maison de résidence élégante en briques No 144 rue Carondelet, entre Lafayette et Girod.

Par Hoey & O'Connor, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, la propriété la plus attrayante offerte en vente, à proximité du marché français et du marché aux légumes et attenant au marché aux fruits et au marché bazar, dans le Second District, le Magasin Rouge No 3; propriété améliorée et terrain dans le Sixième District, à long crédit; résidences rue Magazine, près Jackson, et magasins rue Peters, Deuxième District.

Par James P. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, vente pour effectuer un partage d'une très jolie résidence de famille à deux étages, rue St-Louis No 70, en parfait état; deux maisons enseignure de la rue Prieur et du Canal Carondelet, Nos 215 et 217.

Par D. E. Morphy, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, propriété améliorée à la Baie St-Louis, contiguë à l'Hôtel Stockton; aussi aux Nos 108 et 110 rue des Magasins, vitres.

Assomption, capitalistes.—Vente importante et péremptoire de Bons consolidés de la ville, par C. E. Girardey, aujourd'hui, à midi et demi à la Bourse d'encan St-Charles.

Grande Bargains, aujourd'hui à midi en propriétés de ville, comprenant des magasins et lots dans des localités centrales; Résidences et terrains propres à bâtir situés dans les meilleurs quartiers du 1er, 2me, 3me et 4me Districts.

Pour les termes et détails voir les annonces descriptives et les plans à la vente. La vente est péremptoire, par C. E. Girardey, encanteur, à la Bourse d'encan St-Charles, par ordre de l'Hon. cour civile de District, pour compte de successions et autres.

Vitres, vitres.—Voyez l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

LES ABATTOIRS.

La question des abattoirs est complexe. Quand par une loi, faite *ad hoc*, ils furent transférés du quatrième district au bas de la ville, on se servit de raisons sanitaires pour justifier le changement auquel on ajouta deux privilèges en faveur de la nouvelle exploitation, le droit de recevoir exclusivement les animaux vivants qui arriveraient ici pour les besoins de la boucherie, et le droit de les abattre moyennant une certaine compensation. Ils devaient être construits, en outre, sur la rive droite du fleuve. Il y avait donc là comme un triple monopole dont le résultat devait être, comme il l'a été en effet, très défavorable aux consommateurs.

On fut obligé d'en passer par là, cependant, mais les plaintes furent vives, continues, et bien qu'on répondît toujours à ces plaintes que la mesure avait été forcée pour sauver les eaux du fleuve de toute impureté à l'endroit où les waterworks les prennent pour les distribuer dans la ville, on n'accepta pas cette raison et une association de bouchers acheta le privilège et construisit sur la rive gauche, à la limite supérieure de la paroisse St Bernard, les abattoirs qu'on y voit aujourd'hui et qui parurent tout d'abord donner satisfaction au sentiment moral sinon aux intérêts de la population consommatrice. On fut bien aise tout d'abord de voir le privilège passer des mains de tripoteurs étrangers aux mains d'hommes connus qui, par leurs anciens établissements et par la fusion de leurs intérêts avec ceux du peuple, donnaient des garanties de nature à contenter à peu près tout le monde.

Leur début, qui fut signalé par le transfert des abattoirs d'une rive à l'autre du fleuve, plut beaucoup, et pendant un temps on ne voulut pas s'apercevoir que le nouveau régime n'en exerçait pas moins que l'ancien les droits attachés par la loi au privilège et qui le constituaient.

Payer des droits d'abatage et d'inspection d'un côté ou de l'autre, c'était toujours les payer et c'est contre ce monopole qu'on vit bientôt s'élever maintes contestations judiciaires qui n'ont pris fin que par le décret de la convention abolissant tous les monopoles moins ceux des chemins de fer qui se justifient par l'assentiment et l'intérêt public.

La cour suprême ayant déclaré depuis que la loi relative aux abattoirs était devenue inconstitutionnelle, il s'en suit que le monopole est éteint et que chaque boucher a le droit d'abattre ses animaux où il voudra pourvu qu'il se conforme aux règlements du bureau de santé et du gouvernement de la ville. Ces règlements sont gênants pour l'exploitation des marchés, et nous ne voyons pas quant à nous, ce qu'on gagnera à la dissémination des établissements d'abatage. La question est dominée ici par trois considérations de premier ordre, la liberté de l'industrie, la raison de salubrité et l'intérêt de la consommation. Il n'y a rien de plus respectable que ces trois intérêts comme principes, mais ils ne sont peut-être pas égaux en importance réelle.

Est-il bien sûr, est-il prouvé que les abattis d'animaux, jetés dans le fleuve en vicient les eaux de manière à nuire essentiellement à la santé publique? Nous avons peine à le croire quand premièrement ces abattis n'ont rien de mal sain en eux-mêmes et quand, secondement, ils sont immergés tout frais dans une masse d'eau roulante aussi profonde et aussi vaste que celle du Mississipi. En tout cas le transfert des abattoirs au bas de la ville ne nous a pas garantis de l'épidémie de 1878, et nous n'avons vu nulle différence entre le caractère de cette épidémie et le caractère de toutes les autres épidémies qui l'ont précédée, à des époques où les abattoirs étaient situés au dessus de la ville.

Nous ne voudrions pas toutefois prendre sur nous la responsabilité d'une décision favorable à l'ancien état de choses, bien que la ville, par l'extension démesurée de ses limites, semble exiger que les abattoirs soient disséminés un peu partout. Quel avantage y aurait-il, s'il faut toujours que ces établissements soient situés au bas de la ville, à en construire de nouveaux dans le voisinage des anciens? Il y aurait un avantage de quelques ilets seulement dans le transport des viandes aux divers marchés. Très peu appréciables pour les marchés les moins éloignés, ces avantages ne seraient pas appréciables du tout pour les marchés situés dans les districts supérieurs, et nous ne voyons pas qu'il en résultât la moindre diminution dans le prix de la viande de boucherie. Au contraire, ce prix pourrait être encore élevé en raison des frais qu'auraient coûtés les nouveaux établissements. L'Union des bouchers est animée sans doute d'excellentes intentions, mais elle n'en sera pas moins obligée d'employer un certain capital pour l'exécution de son projet; il faudra qu'elle se conforme aux décisions du Bureau de santé quant au local; il faudra, en outre, qu'elle se soumette à tous les règlements de police qui ne manqueront pas de lui être appliqués, si les abattoirs sont situés dans les limites urbaines; comment toutes ces entraves pourraient-elles procurer un changement de prix favorable à la consommation?

On répond à cela, qu'on aura le bienfait de la concurrence et que ce bienfait amènera nécessairement une amélioration favorable au public. Cela devrait être, en effet, mais nous avons vu souvent le contraire en pareil cas pour d'autres entreprises. Il en résulte tout d'abord une différence dont on a lieu de s'applaudir; mais cette différence ne tarde pas à être très préjudiciable aux intérêts des compagnies, et après un certain temps de souffrances et de pertes, ces compagnies comprennent que, pour ne pas succomber, il leur importe de s'unir entre elles et de faire cause commune dans l'exploitation de leur industrie. Alors, elles conviennent d'un prix de vente, qui rétablit l'ancien ordre de choses, et souvent qui l'aggrave, au grand détriment du public.

Si l'Union des bouchers construit son abattoir du côté d'Alger, il n'y aura aucune atténuation dans les inconvénients signalés; les frais seront les mêmes et le transport aussi coûteux. Tous les marchés ne sont pas sur les bords du fleuve. Pour deux ou trois qui n'en sont pas éloignés, il y en a un plus grand nombre dans l'intérieur de la ville, et qui obligeraient les charrettes à faire un long trajet avant d'arriver au but. Nous mentionnerons le marché des Magasins, le marché des Dryades, le marché Poydras, le marché Claiborne, le marché Tremé, le marché St-Bernard. Faudrait-il d'ailleurs que l'Union fît des abattoirs en face de chacun des marchés construits dans le voisinage des Levées? Il le faudrait cependant pour répondre aux nécessités de chacun d'eux, car le marché Français est à une grande distance du marché Ste-Marie et ce dernier à une grande distance du marché Soraparu, du marché de la Neuvième rue et de tous les autres marchés du Sixième District.

Nous n'insisterons pas sur les frais que coûteraient tous ces établissements divers, parce que nous savons que l'Union des bouchers est bien résolue à éviter l'inconvénient majeur de la traversée du fleuve et que son plan bien arrêté est de construire son abattoir sur la rive gauche, et en cela nous croyons qu'elle a raison; mais en cela aussi nous ne voyons pas quel bénéfice il en résultera pour elle et pour les consommateurs, si, en tout cas, elle est obligée de s'établir à l'extrémité, ou près de l'extrémité inférieure de la ville. Il n'est pas probable que le Bureau de Santé cède sur ce point. Par la dernière loi qui constitue ce bureau, il est revêtu de pouvoirs souverains pour tout ce qui concerne la salubrité publique, et il serait soutenu encore, en cas de besoin, et par l'association sanitaire et par le conseil de ville, et même par l'opinion publique. Comment l'Union des bouchers pourrait-elle pour surmonter tous ces obstacles et réduire à zéro tous ces empêchements?

Cela ne prouve pas cependant qu'elle n'ait pas raison de se plaindre, et que les consommateurs de leur côté n'aient pas raison aussi. Il est certain que la bonne viande est à un prix exorbitant, et que toute mesure ou toute entreprise, ayant pour but de la faire baisser, serait regardée comme un bienfait par la masse de la population. C'est un motif fort légitime pour l'Union de persévérer dans ses vues, mais nous croyons que le meilleur moyen de les réaliser est de proposer des conditions à l'ancienne compagnie et de la menacer de concurrence si elle ne veut pas les accepter. Un arrangement à l'amiable vaudrait mieux que toute combinaison de rivalité industrielle.

The Louisiana State Register.

Sous ce titre, M. Oscar Arroyo, sous-secrétaire d'Etat, vient de livrer à l'impression un ouvrage dont l'utilité sera immédiatement appréciée de tous. Ce registre officiel contient non seulement un résumé de l'histoire et un exposé de statistique de la Louisiane, depuis son premier établissement comme Territoire jusqu'à son admission comme Etat, mais encore une liste de tous les officiers d'Etat et de paroisse nommés par le gouverneur.

Comme résumé historique l'ouvrage offre beaucoup d'intérêt, et comme Bulletin officiel, il en offre plus encore, car tout homme mêlé aux affaires publiques peut en avoir besoin fréquemment. Il s'ouvre par la liste de tous les Gouverneurs depuis W. C. C. Claiborne, qui gouverna ce pays pendant douze ans, et dont une mort prématurée mit fin à une carrière politique qui s'annonçait comme devant être beaucoup plus longue, jusqu'au Gouverneur Louis A. Wiltz qui ferme la série.

Après cette liste vient celle de tout le personnel administratif de l'Etat et de tous les officiers des paroisses, y compris les juges et tous les officiers de la milice, liste suivie par un tableau des agences d'assurance et de l'enregistrement des électeurs dans toutes les paroisses de l'Etat de la Louisiane. Ces dernières informations ont un intérêt puissant.

Puis vient l'exposé de la dette consolidée et flottante de l'Etat, se terminant par une récapitulation fort instructive. Le recensement de la population occupe une large place dans ce registre où il est donné paroisse par paroisse avec un total de 940,263. Le travail de M. Arroyo se termine par un exposé de la dette et du gouvernement de ville, par une série de dates sur les incorporations successives des paroisses, et par une foule d'autres renseignements qui ont une grande valeur. Nous félicitons Mr. Oscar Arroyo d'avoir accompli une œuvre qui faisait réellement besoin et qui a dû lui couter beaucoup de soin et d'application.

Adjudication de la ferme des quais.

On verra plus loin, dans notre rapport de ville, la lettre du capitaine A. Aiken, de l'association des bateaux à vapeur, lettre où il précise les conditions auxquelles il offre de prendre la ferme des quais. La base du tarif du capt. Aiken est la base actuelle, d'après l'ordonnance du 19 juin 1875, attendu que l'ordonnance du 17 mai 1881, par laquelle on annonçait que l'adjudication serait faite au soumissionnaire qui s'engagerait à réduire le plus les droits de wharfage, ne contenait aucun tarif.

Le capitaine Aiken accepte le bail et le contrat des quais et levées suivant les stipulations de l'ordonnance, seulement il s'engage à ne pas dépasser le taux de 15 cents par tonneau pour les steamers venant de l'océan, et à la troisième année du bail il réduira de dix pour cent la taxe sur les bateaux à vapeur et barges et autres embarcations à licence, employés à transporter régulièrement des marchandises sur le Mississipi.

En outre, pour la quatrième et cinquième année, il s'engage à faire une réduction de 20 0/0, chaque année, sur les taux fixés par l'ordonnance du 19 janvier 1875. Une grande déduction sera faite pour les navires venant ici sur lest prendre des chargements de grains. La taxe à leur égard n'excèdera cinq cents la tonne que quinze jours après leur arrivée, et la charge additionnelle ne sera que d'un tiers de cent par tonne pour chaque jour subséquent.

Il y a aussi d'autres différences qui seront un allègement immédiat des charges qui pèsent sur la marine dans le port de la Nile-Orléans. Au bout de deux ans, cet allègement sera encore plus sensible. Comme les autres stipulations de l'ordonnance sont acceptées par le capitaine Aiken, stipulations au nombre desquelles se trouvent l'éclairage du port par l'électricité, l'entretien d'une police, la pose de fosses d'aisance le long des quais, et le payement d'une somme annuelle de $40,000 pour la réparation des levées ou pour d'autres objets concernant le port, nous devons conclure que ces dernières sont comprises dans le contrat quand même elles ne sont pas reproduites dans la lettre du capitaine Aiken.

La soumission a été acceptée ainsi par le Conseil de ville à la presque unanimité, M. Fitzpatrick ayant seul fait dissidence. Nous félicitons l'administration d'en avoir fini avec cette affaire. Le marché aurait pu être meilleur pour la marine, mais tel qu'il est, il vaut cent fois mieux qu'une agence municipale avec laquelle il n'y aurait eu que des pertes et jamais de profit. Le Capt. Aiken est un homme très grave, et nous le croyons parfaitement en état de mener le contrat à bonne fin.

La marine marchande aux Etats-Unis.

D'après le rapport du chef du Bureau de Statistique des Etats-Unis, M. Joseph Nimmo, le tableau si brillant du commerce de ce pays n'est pas sans quelques ombres.

Assurément l'agriculture et l'industrie ont fourni de magnifiques résultats. Les exportations en matières alimentaires ont atteint 1 milliard 440 millions; en coton et tissus de coton, 1 milliard 58 millions; en huiles minérales, 181 millions; en tabac, 93 millions; en matières premières diverses, 635 millions. Soit, pour les cinq branches principales de l'exportation, seulement 3 milliards 406 millions.

Mais d'un autre côté, la statistique constate une véritable décadence de la marine marchande américaine. Sur les marchandises partant des ports des Etats-Unis ou y arrivant, les navires américains en transportaient encore 28 pour cent en 1877; à cette heure, la proportion est tombée à 17.6 pour cent. La marine étrangère a le reste, soit 82 pour cent.

La navigation de cabotage elle-même a beaucoup baissé au cours de la dernière année fiscale: en 1874, la marine consacrée à ce négoce disposait d'un tonnage de 3,283,439 tonneaux; à cette heure, elle est tombée à 2,637,685 tonneaux. Il faut noter ici que la concurrence étrangère n'est pas la cause de cette décadence du cabotage américain. Ce cabotage, aux Etats-Unis, est interdit aux navires étrangers.

On voit par ces deux faits que le système de protection à outrance n'est pas sans inconvénient, et les Etats-Unis commencent à éprouver qu'il peut faire payer assez cher ses bienfaits apparents.

Fortunes nationales.—Les Anglais, grands amateurs de statistique, publient dans un *Magazine*, les documents suivants sur la richesse des nations. D'après les évaluations de ces calculateurs, la fortune nationale s'élève, pour l'Angleterre et ses colonies, à 44 milliards 400 millions; pour la France, à 36 milliards 700 millions; les Etats-Unis, 32 milliards; l'Allemagne, 22 milliards; la Russie, 15 milliards; les Pays-Bas, 11 milliards.

Le revenu annuel moyen par tête est évalué: aux Iles Britanniques, à 165 dollars; dans les Pays Bas, à 130; en France, à 125; aux Etats-Unis, à 165; dans les colonies anglaises, à 90; en Allemagne, à 95; dans les pays scandinaves, à 85 dollars.

Billets gagnants.—Voilà une fameuse liasse de billets ayant gagné au dernier tirage de la loterie de l'Etat de la Louisiane qui a eu lieu le 10 mai dernier, l'un, acheté par Geo. P. Deshon, courtier de marine à Boston, rue Kilby 44, le premier gros lot de trente mille piastres; l'autre, acheté par Matthew Gilson, Brooklyn, New York, et D. E. Wenzelle, No 869 rue Neuvième, Philadelphie, le second gros lot de dix mille piastres; le troisième, acheté par Freid Schrœder et A. D. Riffel, avenue Leger 225, Toledo, Ohio, le troisième gros lot de cinq mille piastres; le quatrième, acheté par Wm. R. Brewer, Baltimore Maryland, par l'intermédiaire de la Banque de Marine Nationale de Baltimore, le quatrième gros lot de deux mille cinq cents piastres; enfin le cinquième, acheté par F. F. Morgan, New York; le quatrième gros lot de deux mille cinq cents piastres, le montant de tous ces divers billets gagnants ayant été payé immédiatement en chèques tirés par la compagnie sur la Banque Nationale de la Louisiane. Nul retard, nulle déduction, nul escompte. Aussitôt gagné, aussitôt payé sans la moindre demande d'explication ou sans la moindre objection.

Déballages.—Il y a toujours du nouveau dans les déballages de grandes maisons et les acheteurs n'ont alors qu'un embarras: celui du choix mais c'est un embarras agréable.

Nous prenons plaisir à enregistrer les noms de quelques articles qui vont être offerts en vente, à l'Etoile Rouge: escarpins en chevreau, pour dames, COUPE NOUVELLE, pantoufles unies avec TALONS AMÉRICAINS et avec talons LOUIS XV, bottes et pantoufles blanches pour fillettes, souliers DORÉS et ARGENTÉS pour enfants, pantoufles DORÉES pour bébés, pantoufles bronzes, blancs et noires, pour bébés. Bottes à boutons, ENVIRON DIX GENRES NOUVEAUX. Nous prenons plaisir à rappeler aux dames que tout soulier vendu à l'Etoile Rouge porte le cachet original de la parfaite élégance. Tous les articles, de premier ordre, sont fabriqués spécialement pour la maison.

Approbation d'un Révérend.

Le Rév. C. A. Harvey, D. D. de l'Université de Howard, de Washington, a adressé la lettre suivante à MM. H. H. Warner & Co., de Rochester New York:

Messieurs, je prends plaisir à certifier que je connais depuis deux ans le remède connu de Warner intitulé: le "Safe Kidney and Liver Cure," et que je connais aussi sa remarquable efficacité curative dans les maladies invétérées et ordinairement incurables de Bright en cette ville. Deux quelques-unes de ces maladies, qui étaient les plus avancées et arrivées déjà presque à leur dernier degré, et qui avaient été abandonnées par les docteurs des deux écoles, la prompte amélioration produite par ce remède m'a paru vraiment miraculeuse. Je suis convaincu que pour les maladies de Bright, à quelque degré qu'elles soient arrivées il n'y a pas de remède qui puisse être mis en comparaison avec celui de Warner.

Respectueusement votre,

C. A. HARVEY.

Le Trésor de Paix.

Nous lisons dans un journal du soir:

Quand notre gouvernement a emprunté dernièrement un milliard, quelques journaux allemands et certains journaux français ont prétendu que c'était un emprunt de guerre.

Nous avons alors protesté de notre mieux contre une semblable assertion; perfide de la part de nos voisins, infâme de la part de nos nationaux.

Nous avons dit et démontré que cet emprunt, souscrit quinze fois par l'Europe entière et plus de dix fois par la France seule, était destiné à subventionner les grands travaux publics dont le plan général tracé par M. de Freycinet indique l'achèvement prochain.

Les évènements viennent de confirmer nos dires avec un tel éclat, les faits prouvent si bien que la France n'a nul besoin ni nulle envie de se préparer, comme la dynastie des Hohenzollern, un trésor de guerre immobilisé durant la paix,—que nous voulons aujourd'hui faire un peu de chiffres avec nos lecteurs et leur montrer ce que la France a dans ses poches.

A la commission du budget, M. Magnin, ministre des finances, a fait savoir que la plus-value des impôts, pour le mois d'avril qui vient de s'écouler, était de douze millions.

On se souvient,—nous l'avons annoncé déjà,—que les trois premiers mois de l'année 1881 avaient donné une plus value de cinquante-deux millions. C'est donc un excédant de recettes de soixante-quatre millions pour quatre mois, ce qui fait prévoir, pour toute l'année, une plus-value de deux cents millions de francs environ.

Cela étant, et les frais de l'expédition de Tunisie devant monter à une quarantaine de millions à peu près, on pourra les solder sans faire appel aux contribuables et sans même toucher à l'indemnité de guerre que le bey de Tunis, à défaut de ses tribus, sera bien obligé de nous payer pour avoir si mal fait la police chez lui.

Tous ces frais payés, et lorsque nous serons en même temps liquidé ces mille dépenses supplémentaires que ne prévoit jamais un budget régulier, il resta disponibles cent millions de francs, qui pourront servir à établir les prévisions de l'exercice prochain et par conséquent à dégrever certains impôts.

On parle, dès à présent, de l'impôt sur le papier comme devant bénéficier de cette situation. La commission du budget serait portée à dégrever enfin cette matière des droits excessifs qui pèsent sur elle.

Ainsi, pour cette année 1881, malgré les frais d'une expédition coûteuse, et sans escompter une indemnité de guerre qui pourra être importante, le budget de la France n'est pas seulement en équilibre, il se soldera par un excédant considérable, dont une notable partie servira l'an prochain à dégrever certaines matières imposables. Il me semble qu'il y a là pour notre pays de quoi se montrer bien fier.

Au lieu d'enfouir dans les caves du ministère de la guerre, comme nos voisins des bords de la Sprée, des masses d'or en vue de la conquête, il dépense largement pour les besoins de l'agriculture, pour le progrès des chemins de fer, pour l'amélioration des ports, pour l'instruction, pour le commerce; il sème sur le sol des sommes immenses.

Ce n'est pas un trésor de guerre, qu'il entretient, c'est un trésor de paix qu'il nourrit sans cesse par de nouveaux sacrifices.

Mais il en est bien récompensé, car l'activité nationale est doublée, car les lourds impôts trop féconds vont pouvoir être successivement allégés,—et la France voit enfin cette rareté; une guerre commandée par l'intérêt national, qui peut lui rapporter beaucoup et qui ne lui coûtera rien.

Le Jeu d'échecs.

L'archevêque de Cantorbéry étant un jour à se promener dans un bois attenant à une de ses maisons de campagne, aperçut un homme seul, qui paraissait profondément occupé, et qui parlait avec action, comme s'il eût été avec quelqu'un. Curieux de savoir ce que faisait cet inconnu, il envoya quelques-uns de ses gens pour l'observer. Ceux-ci, de retour, redoublèrent sa curiosité, en disant que cet homme parlait et répondait, quoi qu'il fût seul, qu'il était plaint de leur curiosité à l'épier et n'avait pas répondu à leurs questions.

L'archevêque, résolut de le voir lui-même, ordonna à ses gens de s'écarter et s'approcha seul de cet étranger. Il lui fit un compliment auquel l'autre répondit honnêtement. La conversation s'engagea, quoiqu'elle fût souvent interrompue par l'inconnu qui paraissait fortement occupé par d'autres objets: "Que faites vous ici lui demanda enfin le prélat?"—"Je joue, répondit l'étranger.—Vous jouez! et avec qui? Vous paraissez seul.—J'en conviens monseigneur, vous ne voyez pas celui dont je fais la partie: C'est Dieu lui-même.—Vous jouez avec Dieu! La partie, en effet, n'est pas ordinaire, reprit le prélat en souriant.

Il ne doute pas qu'il n'eut à faire à un fou, et résolut de s'en amuser, parce qu'il lui paraissait paisible. Il continua ses questions: "Et à quel jeu jouez-vous?—Aux échecs.—Intéressez-vous à la partie?—Oui, sans doute, monseigneur.

—Vous ne devez pas gagner souvent; car enfin votre adversaire a de grands avantages sur vous.

Il n'en prend aucun, il veut bien n'employer que la science ordinaire de l'homme; et la partie est toujours égale.—Il résulte nécessairement perte ou gain: Comment remplissez-vous vos engagements?—Avec beaucoup d'exactitude, nous jouons tous deux franchement, et le perdant paie toujours.

Où en êtes-vous de votre partie?

—Elle finit, monseigneur, et c'est Dieu qui a gagné!

—Et combien perdez-vous?

—Cinquante guinées.

—La perte est considérable: Comment payez-vous cela! Dieu prend-il votre argent?

—Non, les pauvres sont ses trésoriers; il m'envoie toujours quelque homme qui reçoit mes dettes, et en fait la distribution aux malheureux. Vous êtes venu, monseigneur, c'est Dieu lui-même qui vous a conduit ici, et je vais m'acquitter.

A ces mots, le joueur tire une bourse, compte cinquante guinées, les remet au prélat et se retire en disant qu'il ne veut plus jouer ce jour-là.

Le prélat étonné, ne savait que penser de cette aventure. Il regardait l'argent, se rappelait les discours du joueur, et se reprochait de l'avoir jugé fou. Il retourna chez lui et s'empressa de remettre aux pauvres le dépôt qui lui avait été confié. Quelques jours après, étant revenu à sa maison de campagne, il eut envie de revoir encore une fois le joueur extraordinaire.

Il se rendit au bois, et ne voulut être accompagné de personne. Il y trouva l'objet de sa curiosité et même de sa vénération. Il lui demanda comment la chance avait été depuis leur première entrevue.

"Tantôt mal, tantôt bien, répondit le joueur, j'ai gagné, j'ai perdu."

—Et aujourd'hui, jouez-vous encore?

—Oui, monseigneur, nous avons fait plusieurs parties.

—Et de quel côté est l'avantage?

—Je gagne. Je fais en ce moment Dieu échec et mate pour la dixième fois.

—Et combien gagnez-vous?

—Cinq cents guinées.

—C'est un beau gain; mais serez-vous payé?

—Tout-à-l'heure, monseigneur.

—Et comment Dieu s'acquitte-il envers vous?

—Comme je fais lorsque je perds; de même qu'il m'envoie quelqu'un pour recevoir ce qu'il me gagne, il m'envoie aussi quelqu'un pour me payer. Son choix est tombé aujourd'hui sur vous. Oh! Dieu est d'une exactitude singulière."

Le prélat fut encore plus étonné que la première fois; il vit alors ce qu'il devait penser de ce joueur, et que celui qu'il avait d'abord pris pour un fou, ensuite pour un saint, n'était que filou. Il était seul, l'autre était armé, les cinq cents guinées furent payées et l'archevêque ne se vanta pas de son aventure.

La maison P. Werlein doit l'accroissement de sa réputation à l'immense supériorité des instruments qu'elle recommande. En moins de cinq mois, cent pianos de Mathushek (non compris ceux de fabriques différentes) qui lui avaient été expédiés, ont été vendus. Ces pianos de Mathushek et de Chickering, sont évidemment les plus recherchés aujourd'hui. La solidité de leur construction (iron frame, maple bushing around the tuning pin) les met à l'abri de toute concurrence. M. Werlein vient d'en recevoir un grand nombre, et invite ses clients à venir les voir, que ceux-ci veuillent acheter ou non.

Un habile escroc.—Un monsieur fort bien mis demandait hier à Mme Ibie, rue Richelieu, 52, pour trente-cinq francs de timbres-poste, qui lui furent remis immédiatement.

L'acheteur sortit de sa poche une enveloppe dans laquelle il enferma les timbres, puis, fouillant dans toutes ses poches, il feignit d'avoir oublié son porte-monnaie. Alors il pria Mme Ibie de vouloir bien garder cette enveloppe, en disant qu'il allait chercher de l'argent chez lui.

Mme Ibie y consentit et, au bout d'une heure, ne voyant pas revenir son client, décacheta l'enveloppe, dans laquelle se trouvaient quelques bouts de papier.

Elle avait été la dupe d'un prestidigitateur habile et n'a eu d'autre ressource que d'aller raconter sa mésaventure au commissaire de police.

Moralité: *Caveant tabaci mercatores.*

Décédé, jeudi, 26 mai, à 7 heures et demie du soir, JOSEPH DENIS BERNARD, âgé de quatre mois, fils de F. E. Bernard et d'Elizabeth Hauck, enterré vendredi, 27 mai.

Décédée hier soir, à six heures, MARIE ODALIE, âgée de 14 mois, fille de Belmont Sarrat et d'Elmina Gaillard. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu ce soir à 4 heures et demie. Le convoi partira de la rue Dumaine, No 97 où le corps est exposé.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe sera célébrée à l'église St Augustin, VENDREDI, 27 mai, à 7 heures moins un quart du matin, pour le repos de l'âme de feu JEAN MARIE OUSSET. Les parents, amis et connaissances sont priés d'y assister.

25 mai—2f De la part de sa mère.

Compagnie Générale Transatlantique—Le public est informé que le steamer CLAPEYRON partira pour le Hâvre directement la semaine prochaine, prendra quelques passagers de chambre et d'entrepont.

26mai—3f L. GRAND, agent.

Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice, (Casernes et Versailles).—Les Sociétaires qui désirent participer à la réception religieuse organisée par le RÉVÉREND AHMSTEAD, pasteur de l'Eglise "St-Maurice," sont respectueusement invités à se réunir avec Badge, à la dite Eglise, DIMANCHE, le 29 courant, à 9 heures A. M.

De la part de

F. D. SEGHERS, Président.

28mai—2f

CULLUM SPRINGS,

A un mille à l'ouest de Bladon Springs, Ala. ouvert aux voyageurs le 1er juin 1881. Prix: au mois, $30; à la semaine, $10.

Pour des recommandations, s'adresser à M. J. Rykoski, rue Decatur, 32, et à J. Alsina, rue Dryades, 406, N.-O. Pour plus amples informations, s'adresser à J. C. et S. O. O'HARA, Bladon Springs, Ala. 28 mai—3m

Avis.

$30,000. Nouvelle-Orléans, 20 mai 1881.

Le soussigné certifie qu'il avait en collection pour le compte de Geo P. Deshon, courtier de navires, 44 Kilby St, Boston, Mass. la moitié du billet No 4,941, tirage à numéro simple, "classe "E," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Premier Gros Lot de Trente Mille Piastres, mardi, le 10 mai 1881, le dit billet ayant coûté la somme de Une Piastre au bureau de la New England Agency, No 263 rue Washington, Boston. Mass. et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Nom: T. M. WESCOAT, Agent,
Résidence: Compagnie de l'Express du Sud, Nile-Orléans, Lne.

26 mai—2f PP

Avis.

$10,000. Nouvelle-Orléans, 16 mai, 1881.

Le soussigné certifie qu'il avait en collection pour le compte de Matthew Gilson, Brooklyn, N. Y. et D. E. Wenzelle, No 869 North 9th st, Philadelphie, Pa., la moitié chacun du billet No 29416, tirage à numéro simple, classe "E," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Second Gros Lot de Dix Mille Piastres, mardi, le 10 mai 1881, les dits billets ayant coûté la somme de Une Piastre chacun au bureau de M. A. Dauphin, N. O., par l'entremise de J. B. Beaty, Brooklyn, N. Y., et de M. A. Dauphin 212 Broadway New York, et que les montants leur en ont été promptement payés par des chèques sur la Louisiana National Bank, sur présentation des billets aux bureaux de la compagnie.

Nom: T. M. WESCOAT, agent,
Résidence: Southern Express Co. Nile-Orléans, La.

29mai—2f pp.

Avis.

$5,000. Nouvelle-Orléans, 21 mai 1881.

Le soussigné certifie qu'il avait en collection, pour le compte de Freid Schroeder, No 236, rue Michigan et A. D. Riffel, No 225, Avenue Leger, Toledo, Ohio, la moitié chacun du billet No 31414, tirage à numéro simple, Classe "E" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le troisième gros lot de Cinq Mille piastres, mardi, 10 mai 1881. Le dit billet ayant coûté la somme de Deux Piastres au bureau de l'Agent, à Toledo, Ohio, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Nom: T. M. WESCOAT, Agent,
Résidence: Compagnie d'Express du Sud, Nouvelle-Orléans, Lne.

28mai—2fPP

Avis.

$2,500 Nlle Orléans. 17 mai 1881.

Le soussigné certifie qu'il avait en collection pour le compte de Wm. R. Brewer, Baltimore, Md., par l'entremise du National Marine Bank de Baltimore, le billet No 21,887, tirage à numéro simple, Classe "E," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Deux Mille Cinq Cents Piastres, le mardi, 10 mai 1881, le dit billet ayant coûté la somme de Deux Piastres au bureau de M. A. Dauphin, Nlle-Orléans, Lne, et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la Compagnie.

Nom: JNO. M. MAY,
Résidence: Coureur du State National Bank, Nlle-Orléans, Lne.

28 mai—2fPP

Avis.

$2,500 Nlle-Orléans, 20 mai 1881.

Le soussigné certifie qu'il avait en collection pour le compte de J. J. Morgan, New York, le billet No 4166, tirage à numéro simple, Classe "E," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Deux Mille Cinq Cents Piastres, mardi, 10 mai 1881, le dit billet ayant coûté la somme de Deux Piastres au bureau de M. A. Dauphin, Nouvelle-Orléans, par l'intermédiaire de l'agent de New Haven, Ct., et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Nom: T. M. WESCOAT, Agent,
Résidence: Compagnie de l'Express du Sud, Nlle-Orléans, Lne.

28 mai—2fPP

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

MM. les Sociétaires sont prévenus que l'Assemblée générale trimestrielle aura lieu à l'Asile, DIMANCHE prochain, 27 mai, à 5 heures du soir.

1re discussion sur la proposition d'amender l'Art. 12 de la Constitution.

Par ordre du vice-président pro tem.

J. LEBLANC.

L. SIMON, secrétaire, faisant fonctions de président.
27 mai—2f.

Aux Vétérans de 1812, 14 et 15.

Camarades.—Vous êtes respectueusement invités par le "Jos A. Mower Post No 1," à aller à votre vieux champ de bataille, DIMANCHE, 29 mai 1881, pour participer à la décoration des tombeaux des soldats de l'Union. Vous voudrez bien vous réunir tous à la Douane à 1 heure de l'après-midi, pour vous rendre ensuite à bord du steamer Robt E. Lee. Tous ceux qui ont leurs insignes les porteront; on en fournira, au lieu de réunion, à ceux qui n'en ont pas. Le voyage, aller et retour, est gratuit.

Par ordre du président,

J. B. NOBLE.

L. BOGUILLE, secrétaire par intérim.
26 mai—4f.

Salle de la Compagnie de Pompe à vapeur St-Bernard No 1.—St. Bernard, 26 mai 1881.—Les officiers et les membres de cette compagnie sont notifiés qu'un meeting spécial aura lieu SAMEDI, le 28 courant, à 7 heures du soir, dans le but d'effectuer un règlement des billets. Tout billet non rendu au début du meeting sera considéré vendu et porté au débit des membres.

DIMANCHE, 29 mai, jour du Pique-Nique, à quatre heures P. M., aura lieu, le baptême du magnifique cheval présenté à la compagnie par l'Honorable Hampden Story.

La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre de J. N. AUGUSTIN, Président.

F. D. SEGHERS, Secrétaire. 26 mai - 2f.

Association coopérative et d'assistance mutuelle des Laitiers.—Le comité chargé des préparatifs du second grand festival que l'Association doit donner, 19 juin, à Oakland Park, vendra samedi, 28 du courant, à 4 heures de l'après-midi, au Parc ci-dessus, le privilège de tenir la buvette, le restaurant, etc.

CHARLES BOTRE, Chairman du Comité.

26 mai—3f

Bureau de la Compagnie d'Assurance des Marchands, No 104 rue du Canal.—Nlle-Orléans, 24 mai 1881.—Le quatrième intérêt dividende trimestriel de deux et demi pour cent sur le fonds capital de cette Compagnie sera dû et payable le premier juin prochain.

Le livre de transfert sera fermé à partir du 24 mai courant jusqu'au 1er juin 1881.

G. W. NOTT, Secrétaire.

25 mai—

DENGREMONT,

CONCERT-MATINÉE

—AU—

GRUNEWALD HALL,

DIMANCHE, 29 MAI à 1 h. P. M.

PROGRAMME.

1 Transcription Caprice, "Martha"......Leonard
M. Dengremont.
2 Scherzo (b mineur)........Chopin
Mlle Jeanne Franko.
3 Soprano Solo
Mlle Rachel Franko.
4 Danses Espagnoles........Sarasate
M. Dengremont.
5 a Gavotte } b Rondo }........Goddard
Mlle Jeanne Franko.
6 Tarantelle........Alvari
M. Dengremont.
7 Soprano Solo.
Mlle Rachel Franko.
8 Souvenir de Haydn........Leonard
(A la demande générale)
M. Dengremont.

Tickets 50 cts; places réservées $1.

Peuvent être obtenus chez Grunewald, 127 rue du Canal, et à la porte de la salle du concert dimanche à midi. 26mai 2f

LA MEILLEURE MARCHÉ,
LA MEILLEURE MARCHE.
Des grandes Excursions faites aux
JETÉES,

Aller et retour, seulement $2.00.

Excursion strictement de premier ordre sous les auspices du club bien connu:

JUNIATA SOCIAL CLUB.

Le bateau à vapeur

ROBT. E. LEE,

commandé par le Capt. John W. Cannon, a été retenu pour faire cette agréable excursion.

Le Dimanche 5 Juin 1881.

Prix de l'excursion, aller et retour $2.00

Des rafraîchissements et des repas seront servis à bord du bateau par un restaurateur bien connu de la ville. Le corps de musicien "Crescent City" a été engagé pour la circonstance; et le club Social Juniata n'a reculé devant aucune dépense pour que l'excursion soit attrayante et agréable.

Cette excursion étant la meilleure marché qui se soit jamais faite aux jetées, il sera fourni une excellente occasion aux étrangers visitant notre ville ainsi qu'à nos propres citoyens, de voir les Jetées et de jouir de la promenade la plus agréable de ce genre qui se soit jamais faite.

Billets en vente dans tous les principaux magasins de la ville et sur le bateau le matin du jour de l'excursion. Les personnes et les familles désirant mettre à profit cette excursion, sont invitées à se procurer leurs billets le plus tôt possible attendu que le nombre en est limité.

Le bateau à vapeur "Robt E. Lee" partira de la rue du Canal le dimanche matin, 5 juin 1881, à 8 heures et sera de retour en ville à 10 heures du soir. En cas de pluie ou de mauvais temps l'excursion sera remise à un autre jour. Le bateau s'arrêtera aux Casernes à la Pointe-à-la-Hache pour y prendre des excursionnistes. Prix du dîner, 75cts; du souper, 50cts.

21mai au 5 juin.

ENTREPOT DE TAPIS,

17.......RUE DE CHARTRES.......17

1500 Rouleaux de

NATTES

DE CHINE,

Tous les genres les plus nouveaux et assortis.

Le plus grand stock au Sud.

ARTICLES DE TAPISSERIE

A. Brousseau's Son.

Les prix conviendront à tous.

3 avril—

QUINZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL

—DE LA—

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS AND TRADERS,

37.......Rue Carondelet.......37

Nouvelle-Orléans, 18 mai 1881.

Les Directeurs, conformément à la Charte de cette Compagnie, publient l'exposé suivant des affaires de celle-ci pendant l'année fiscale finissant le 30 avril 1881:

PRIMES DE L'ANNÉE.

Sur les risques d'incendie	$288,650 92	
Sur les risques de rivière	159,877 13	
Sur les risques maritimes	106,238 08	
		$554,860 13
A déduire les primes non échues 1880-1881	$85,362 00	
Primes rendues	10,337 53	
		$95,699 53
Gain sur les primes net		$459,160 60

PERTES PAYÉES.

Sur les risques d'incendie	$41,966 62	
Sur les risques de rivière	116,169 46	
Sur les risques maritimes	34,205 12	
	$192,341 20	
A ajouter—		
Réassurances	63,523 91	
Ristournes	56,862 50	
Taxes d'Etat et de ville	18,864 62	
Bureau des Assureurs de la N. O.	6,035 96	
Dépenses générales brutes	46,162 21	
Profits et pertes	6,662 81	
		$389,475 21
Balance		$69,685 39
A ajouter— Intérêts, escomptes et épargnes reçues		77,109 20
Profits nets		$146,794 59
A déduire le premier intérêt semi-annuel de 5 pour cent payé, et le second de 5 pour cent en maintenant		100,000 00
		$46,794 59
Réserve pour les pertes non réglées et non acquittées		22,626 09
Balance à diviser		$24,168 50

La Compagnie possède l'actif suivant:

ACTIF.

Comptant en caisse	$142,626 71
Comptes à collecter	112,511 68
Comptes à recevoir sur maintenement	319,718 75
Comptes à recevoir sur primes	6,662 81
Actions de banque et autres ayant une valeur sur le marché	124,488 00
Bons circulation des E.-U. 6 pour cent, valeur sur le marché	12,800 00
Bons des E. U. 4 pour cent, valeur sur le marché	145,475 00
Bons de chemins de fer de ville, du Waterworks et autres, valeur sur le marché	182,067 00
Propriétés foncières	81,600 00
	$1,138,097 94

Ce qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE D'ORLÉANS, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce dix-neuvième jour de mai 1881.

ED. IVY, Notaire.

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue le mois courant, il a été résolu de payer sur demande un intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT jusqu'au 30 avril 1881, faisant 10 pour cent par an sur le fonds-capital de la Compagnie, et un dividende comptant de 15 pour cent aux actionnaires sur la somme de $149,906 29 de leurs primes de participation net pour l'année finissant le treize avril 1881.

ED. A. PALFREY, Président.
JOHN CHAFFE, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

DIRECTEURS.

John I. Noble,	L. C. Jurey,
John Chaffe,	Wm. Hartwell,
Richard Milliken,	C. J. Leeds,
Sam'l Friedlander,	A. M. Bickham,
R. M. Walmsley,	Louis Bush,
A. H. May,	A. Brittin,
T. Lyle Lyon,	G. W. Sentell,
Samuel H. Boyd,	Wm. Cunningham,
Wm. J. Behan,	John I. Adams,
B. F. Eshleman,	B. T. Buckner,
Chas. Chaffe,	Henry Abraham,
A. T. Jamison,	Chas. E. Black,
	Wm. A. Gwyn.

24mai—1m

Avis.

Ayant fait la clôture de mon magasin de la rue de Chartres No 110, je serais charmé de revoir mes amis et le public en général, dans mon établissement de la bâtisse Moresque, au coin des rues Camp et Poydras.

23 mai—7f Mme JOHN GAUCHE.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 27 MAI—CLASSE No 136.

Tirage de 4 heures P. M

11	37	25	75	29	24	30	33	42	55	18	

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 27 mai 1881—4 heures P. M

ADAM GIFFEN
LOUIS E. FILIE
Commissaires

Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tout temps. Aussi toutes nos combinaisons.

Consulat de France à la Nlle-Orléans.

COMMISSION DES RÉCLAMATIONS FRANCO-AMÉRICAINES.

Avis aux Réclamants Français ou à leurs Héritiers.

La Commission des Réclamations Franco-Américaines possède plusieurs centaines de demandes qui n'ont pas encore été résumées en exposés ou "memorials", dans la forme prescrite par les règlements de la Commission.

L'agent du gouvernement rappelle aux intéressés que, seuls, d'après les dits règlements, ils ont qualité pour remplir la formalité indispensable de la présentation de leurs réclamations, et que ni le conseil, ni l'agent du gouvernement, ne peuvent les remplacer d'office.

Ils sont, en conséquence, instamment priés de profiter des derniers délais qui leur sont accordés pour se mettre en règle, sinon leurs réclamations seront forcément laissées de côté. Les délais expirent le 24 Juin, mais ils peuvent être prolongés de trente jours par décision spéciale des commissaires, si de très justes motifs de retard sont invoqués.

Les règlements peuvent être consultés dans tous les postes consulaires. Tout intéressé en recevra, sur sa demande, un exemplaire.

L'agent de la République Française.

PAUL DEJARDIN.

1518 H STREET N. W.
WASHINGTON, D. C.
May 15th, 1881.

Pour copie conforme:
La Nlle-Orléans, le 23 Mai 1881.
Le Consul.
VICOMTE PAUL D'ABZAC.

25mai—3f PP

Commission Franco-Américaine.
W. S. BACK, Avocat.
Mémoriaux Préparés et Réclamations Poursuivies devant la dite Commission.

Les Réclamants sont priés de se rendre ou s'adresser au bureau du No 2, rue Carondelet, office 11, Nouvelle-Orléans, où sont les papiers et documents originaux provenant de feu M Auguste Barq.

Bureau à Washington, D. C, 1424, New York Avenue. 25 mai—15f.

W. K. ROGERS. QUINTON CORWINE.

Aux Réclamants Français.

ROGERS & CORWINE.
AVOCATS.
175 rue Commune, N. O.
et 1517 PENNSYLVANIA AVENUE,
Washington, D. C.

27 mai—7 f.

Bureau du New Louisiana Jockey Club.
No 104 rue du Canal.

Nlle-Orléans, 25 mai 1881.

Les membres du New Louisiana Jockey Club sont par le présent notifiés qu'une promenade concert et danse seront données le MERCREDI, 1er juin 1881, exclusivement pour les membres et les dames invitées; et qu'ils sont de plus notifiés que les visiteurs ne seront pas admises sur les terrains du club.

26mai—au 1er juin G. W. NOTT, Secrétaire.

WM. E. MURPHY, AVOCAT,

A L'ENCOIGNURE DES RUES DOUANE ET ROYALE.

Consultations de 9 à 3 heures, en français et en anglais.

6avril—PP

Hôtels, Sources etc.

HOTEL DE L'EUROPE,
A BILOXI.

M. BOUYO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Prix sont très modérés, savoir: par mois, $45, par quinze jours $35, par semaine $12. 12 mai—3m

BEERSHEBA SPRINGS

Au sommet des montagnes du Cumberland, comté de Grundy, Tennessee, à 2,350 pieds au-dessus du niveau de la mer.

CHAS. E. SMEDES & Co., PROPRIÉTAIRES.

CONDITIONS.

Par jour	$ 2.00
Par semaine	12.00
Par mois	40.00

L'HOTEL sera ouvert dès le 1er juin. Les édifices, les terrains, les lits et la literie, le linge de table, etc, tout est en parfait état. Il se trouve sur les lieux des sources naturelles et des sources d'eau ferrugineuse, indépendamment de l'eau de pluie recueillie dans des citernes. Le pays est magnifique et la nature y est plus belle et plus pittoresque que dans aucune autre région.—Bains russes et bains turcs, bains chauds et froids à l'hôtel même.—Excellents chevaux, voitures neuves, à prix modérés.—Table égale à celle d'aucun autre hôtel.—Musique pendant toute la saison.—Billets de chemin de fer, aller et retour, en vente dans les principaux bureaux, à prix réduits.—Pour tous les points du Sud, du Sud-Est, du Sud-Ouest et de l'Ouest. Beersheba est la résidence de montagne la plus rapprochée, et placée au sommet de la plus haute montagne de la chaîne du Cumberland, elle est hors d'atteinte des fièvres et du choléra.

Malle tous les jours, avec bureau télégraphique au bureau même.

M. JNO. P. MUMFORD, du City Hôtel de la Nlle-Orléans, aura la direction du bureau. Lui et le major O. D. Hickie, du même hôtel, sont nos agents.

CHAS. E. SMEDES & Co.

12 mai—3m.

Avis.

Les prix les plus élevés seront payés comptant pour des meubles d'occasion (second hand) de tous genres. S'adresser à

12 fév— Lock Box 2590 N. O. P. CASH.

LES HÉRITIERS DE

J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL,

Déballent, LUNDI, 11 courant, leurs importations de Printemps en

GRENADINES NOIRES,

Brochées à raies et à carreaux.

LINONS TOILE IMPRIMÉS

—ET UN—

Assortiment choisi de Nouveautés

—EN—

Bonneterie de fantaisie couleur.

1avril—

POUR RIEN!

Prime Gratuite!

LA LIBRAIRIE FRANÇAISE.

H. BILLARD,

Successeur de HEBERT & CIE.,

Offre à partir du 1er mai 1881 pour tout NOUVEL abonnement, ainsi que pour tous les RENOUVELLEMENTS d'abonnements qui commenceront à cette date et dont le prix ne sera pas moins de Cinq Piastres par année.

UNE MAGNIFIQUE PRIME GRATUITE

Composée d'un très beau recueil de livraisons de l'Illustration ou du Monde Illustré au choix, et contenant de

Nombreuses et splendides Gravures

Le tout sans augmentation du prix des abonnements, lesquels continueront à être servis à domicile sans frais extra.

Les abonnés de l'intérieur qui désirent recevoir la PRIME GRATUITE par la poste, devront envoyer 15 cents en timbres poste pour frais d'envoi.

Livres de Prières, Paroissien et autres Articles de Piété.

Reçu par steamer "Montréal" un envoi considérable de PAROISSIENS reliures en Ivoire, Nacre, Velours, Cuir de Russie, Chagrin, etc, etc, ainsi qu'un magnifique assortiment de CHAPELETS Nacre, Cornaline, blanche, montures argent

H. BILLARD, librairie française,
58 RUE DE CHARTRES,
Coin Bienville, Nlle Orléans.
Post Office Box No 911

24 avril—

Bottes Blanches!

—A—

L'Etoile Rouge!

Pantoufles blanches!

—A—

L'ETOILE ROUGE!

Venant d'arriver, un splendide assortiment de SOULIERS D'ÉTÉ pour dames, demoiselles et enfants. Souliers bas à un strap, deux straps et plus.

Pantoufles unies, DERNIER GENRE A NEW-YORK!

Variété extraordinaire de souliers les plus FINS et les plus ÉLÉGANTS.

Tous fabriqués spécialement pour la maison.

POUR

CHAUSSURES FINES

En tous genres, allez à

l'ETOILE ROUGE

Les catalogues de la maison sont expédiés, sur demande, dans toutes les parties du pays.

Ordres remplis par express, C. O. D., ou par la poste, sur réception du montant, y compris les timbres nécessaires à l'expédition.

Tout paquet non enregistré est aux risques de l'acquéreur. En envoyant une commande pour être expédiée par la poste, toujours ajouter 10 cents pour l'enregistrement.

Pour plus d'informations, voir les catalogues. La maison est ouverte le DIMANCHE jusqu'à une heure.

NE MANQUEZ PAS

—DE—

VISITER

l'Etoile Rouge!

Coin Canal et Baronne,

Nlle-Orléans, Louisiane.

ARTHUR DURIEU,

6mai— PROPRIÉTAIRE.

W. FRANTZ. H. OPITZ.

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. BONNET & Cie.,

Montres, bijouterie.

65 rue Royale, Entre Iberville et Canal Nlle-Orléans.

BIJOUTERIE EN MONTURE DE **DIAMANTS.**

DIAMANTS.

N.B.—Aucune sorte de bijouterie plaquée. 7avril—3m 1er Mai

Aux détenteurs de bons des Etats-Unis de cinq pour cent de 1881.

Les bons-coupons de cinq pour cent de 1881 en circulation et non rappelés le 12 mai 1881, seront payés au Département du Trésor, à Washington, D. C., le 12 août 1881, et à partir de cette date, ces bons ne seront plus sujets à l'intérêt. Mais, sur demande faite au secrétaire du Trésor, avant le 1er juillet 1881, tous les bons de cette catégorie, ainsi que $250,000,000 des bons enregistrés de cinq pour cent de 1881, non rappelés le 12 mai 1881, seront maintenus dans la circulation au gré du gouvernement, sujets à un intérêt de 3 1/2 pour cent annuellement à partir du 12 août 1881, sur le reçu, au Département du Trésor, à Washington, D. C., le 1er juillet 1881 ou ultérieurement, des bons à maintenir dans la circulation ainsi qu'il est pourvu plus haut, l'intérêt portant sur ces bons jusqu'au 12 août 1881, sera payé d'avance aux taux actuels des bons.

On peut disposer des bonds ou faire une application pour leur continuation par l'intermédiaire du New Orleans National Bank, rue du Camp 54, qui se charge de leur transmission.

21 mai au 28 juin

HENRI JOUBERT,

PROFESSEUR de VIOLON et D'ACCOMPAGNEMENT.

Résidence permanente à la Nlle-Orléans.

RUE ST-CHARLES No 595 entre Première et Seconde.

13 mai—1m

Avis.

CHARLES TROUILLY
No 129 rue du Canal,
Salon Musical pour la coupe de cheveux des enfants

A dater de ce jour: Les prix sont réduits à 25 cents, le shampoon pour dames, $1 00.

Fabrique de perruques et toupets et toutes sortes de travaux en cheveux. 3 mai—1mDJS

DEBALLAGE DE PRINTEMPS

CHEZ

GODCHAUX,

81 et 83, RUE DU CANAL.

Lundi, 14 mars, nous déballerons plus de soixante nouveaux genres en vêtements pour hommes, jeunes gens et enfants, comprenant les dernières nouveautés dans les marchandises de saison en qualités moyennes et légères. Tout l'assortiment sera le plus vaste et le plus joli que nous ayons jamais eu, et que nous invitions à venir examiner.

Notre fonds est bien assorti en vêtements Diagonal, laine, serges bleu, Tweed et Cassimire, de coupe et de genres variés.

Notre assortiment de vêtements pour garçons et enfants est complet, et sera tenu tel durant toute la saison.

NOUVEAUTÉS,

EN ARTICLES DE TOILETTE ET CHAPEAUX.

LÉON GODCHAUX,

81 et 83 RUE DU CANAL.

Etabli à Liverpool EN 1834.

Stout de Guiness.

A VENDRE PAR

Bassetti & Xiques

67 & 69 RUE DECATUR 67 & 69

20 fév—3m

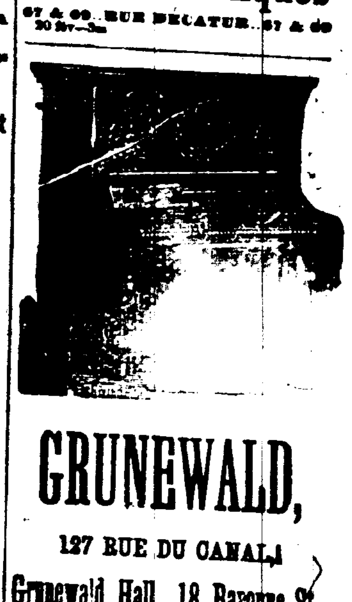

GRUNEWALD,

127 RUE DU CANAL, Grunewald Hall, 18 Baronne St.

PIANOS

Des plus célèbres fabriques:

STEINWAY, WEBER, PLEYEL, KNABE, FISCHER.

ORGUES

des célèbres fabriques de CLOUGH & WARREN et PELOUBET & Cie., aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles.

Instruments à musique de toutes les variétés et un assortiment immense. Morceaux de Musique, Cahiers de Musique, Cordes, Boîtes à Musique, Tambours, Couvertures et Pupitres d'importation directe, et des genres les plus élégants.

Envoyez chercher des catalogues. Venez nous voir à nos deux magasins, avant d'aller ailleurs. Nous cherchons à plaire en donnant des GARANTIES et pleine satisfaction.

Adresse:

LOUIS GRUNEWALD,
127 CANAL et 18 BARONNE,
29janv.—

Le Mathushek Droit.

LE SEUL PIANO DROIT QUI N'EST JAMAIS DISCORD.

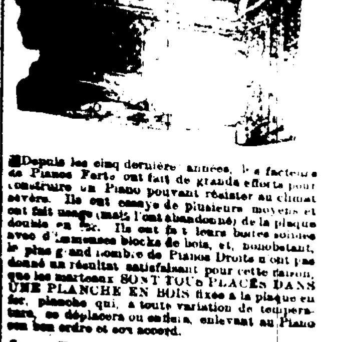

Depuis les cinq dernières années, les facteurs de Pianos Forte ont fait de grands efforts pour construire un Piano pouvant résister au climat sévère. Ils ont essayé de plusieurs moyens et ont fait usage (mais l'ont abandonné) de la plaque double en fer. Ils ont fait leurs boîtes solides avec d'immenses blocks de bois, et, nonobstant, le plus grand nombre de Pianos Droits n'ont pas donné un résultat satisfaisant pour cette raison, que les marteaux SONT TOUS PLACÉS DANS UNE PLANCHE EN BOIS fixée à la plaque en fer, planche qui, à toute variation de température, se déplacera ou se fendra, enlevant au Piano son bon ordre et son accord.

Les Pianos Mathushek Droits,

sous ce rapport, sont faits d'une plaque épaisse de fer façonnée de manière à recevoir d'une chaise en bois dans laquelle les marteaux sont placés; ainsi, ces marteaux sont fixés directement à la plaque en fer et ne peuvent être mus par aucun déplacement du bois.

Des marteaux, la corde passe par une forte agrafe en cuivre vissée à une plaque en fer, puis à travers la table d'harmonie, et est adaptée à un marteau à l'autre extrémité de la plaque de fer, produisant ainsi un Piano des plus solides et des plus forts qui aient jamais été construits.

Comme ton, travail et fini général, le Mathushek Droit ne peut être surpassé; il devient d'un usage très répandu et sa popularité s'accroît constamment.

Nous serons très obligés si vous venez voir ces Pianos. Nous acceptons aussi en échange de vieux Pianos à des prix libéraux et recevons de faibles paiements mensuels.

P. WERLEIN,
135 RUE DU CANAL,

Le premier Magasin de Pianos, Orgues, Musique et Instruments de Musique. 12mai—

ALBERT VOORHIES, AVOCAT,

A transféré ses bureaux au No 3 1/2 rue Carondelet (rue-de-chaussée). 8oct—

LE COUNTRY VISITOR'S SUMMER MAGAZINE

PARAITRA LE 19 COURANT.

Cette revue mensuelle contiendra la description de nos Villes de bains, ainsi que des Histoires locales, Hommes historiques, Anecdotes amusantes, Impressions de voyage aux Attakapas, une grande variété de matières variées, Recettes médicales, Tables de connaissances utiles, Heure de l'arrivée et des départs des trains et steamers pour les lieux d'excursions, avec la distance des stations et des villes de bains.—Prix 10 cts l'exemplaire.

Comme la circulation de ce numéro qui est sous presse pour paraitre le 19 sera tiré à 10,000 exemplaires ceux qui désirent annoncer feraient bien d'envoyer leurs annonces immédiatement.

Adressez COUNTRY VISITOR,
15 mai— 102 rue de Chartres.